

EURO TEPLA GmbH**Déclaration de performance BRUNO MINI I-III**

Selon le Règlement (UE) 305/2011 applicable depuis le 01/07/2013 et selon EN 13229 d'après la nouvelle structure de la série EN 16510.

Fabricant : EURO TEPLA GmbH, Radlicka 120, CZ-158 00 Prague, République tchèque, ID : 263 33 384, Numéro de l'affaire : C 134800

Produit : poêle à bois à air chaud BRUNO MINI I-III, BRUNO MINI I-III céramique

Description et utilisation du produit : Le poêle à bois à air chaud est destiné au chauffage local des pièces, étant fabriqué en trois tailles :

BRUNO MINI I – 6 kW, BRUNO MINI II – 9 kW, BRUNO MINI III – 12 kW

Mode d'évaluation des performances :

Certificat n° 0028/04/2014 du 19/11/2014, numéro du procès-verbal S03/14/0016/3801/SC du 18/11/2014.

Certificat délivré par : Institut d'essais de construction mécanique, Krajinska cesta 2929/9, 921 01 Piešťany, Slovaquie, Personne notifiée (NB) L299

Liste des règlements techniques :

Documentation technique d'accompagnement, sécurité de fonctionnement,

Données sur le produit : ils satisfont le standard CSN EN 13 240 : 2001 / A2 : 2004.

Type BRUNO mini

Valeurs mesurées et calculées : puissance nominale**Unité** **Valeur**

Combustible utilisé		Bois de hêtre
Pouvoir calorifique	MJ/kg	16,85
Distance front - paroi arrière - côté - sol	mm	min. 600
Température moyenne des produits de combustion	°C	243
Consommation moyenne de combustible	Kg/h	2,6
Pression de cheminée	Pa	18
CO à O ₂ : 13 %	mg/Nm ³	664
Poussières à O ₂ : 13 %	mg/Nm ³	25
Rendement	%	77

Confirmation du fabricant : Sur la base des éléments mentionnés ci-dessus, nous confirmons que les performances des produits mentionnés satisfont aux demandes fondamentales selon le décret gouvernemental n° 163/2002 et 343/2011, et que le produit est sûr aux conditions déterminées par le fabricant. En même temps, le fabricant déclare d'avoir garanti les conditions pour maintenir les performances constantes des produits.

EURO TEPLA s.r.o. déclare que les poêles Bruno mini avec catalyseurs satisfont à la norme BlmSchV Stufe 2.

Possibilité de contact :

Fait à Domazlice, le 1^{er} décembre 2014

Jaroslav Hinterholzinger

Gérant